

1900.—10 juin : Le Père Benjamin Etienne, vient de terminer auprès de nous, par la mort la plus édifiante, une sainte vie, trop courte, mais bien remplie et dont les derniers moments furent marqués par l'épreuve vaillamment supportée d'une douloureuse maladie. Il s'est éteint, vendredi dernier à peine âgé de 49 ans. Pieux et digne, ainsi s'était révélé, dès ses plus jeunes années, cet enfant du pays digne fils de l'instituteur vénéré de Fuveau, dont le souvenir est resté une bénédiction dans les mémoires.

1900.—31 juillet .A partir d'aujourd'hui, 31 juillet, les ouvriers du poste de nuit commencent à monter par le puits Léonie, dans les cages des bennes, en attendant de nouvelles cages .

1900.— 1er octobre .A partir de ce jour, tous les ouvriers mineurs circulent par le puits Léonie dans des cages spéciales «Charbonnages des Bouches du Rhône.»

1900.— 5 novembre . On commence la démolition des maisons du château, pour faire la place de l'église.

1901.— 11 mars . Installation du téléphone de Castellane à Gréasque .

1901.— 27 mars . Michel Richard revient à Fuveau, il était au Tubé depuis 10 ans (20 Août ...1891)

1901.— 12 mai . Le Cercle St-Michel étrenne son nouveau drapeau, offert par M. Verminck.

1901.— 15 septembre . Chayne Justinien commence à Castellane au bureau .

1901.— 21 octobre .On commence les travaux de terrassement du chemin de fer de la Barque-Fuveau, Valdonne .

1902.— : Démolition de la chapelle des Pénitents Blancs.(actuelle rue du figuier)

1902.— 9 mai . Il est tombé de la neige à la colline Ste-Victoire, il fait très froid.

1902.—22 juin . Inauguration de la statue de M.Charles Verminck ,ancien instituteur et de la place qui porte son nom. En présence de M. Suzanne Marius Maire et de M le chanoine Penon Curé

1902.— 1er octobre . Michel Richard mis à la retraite : Par an

Caisse.de.liquidation... 170,00

de Laurentine Chayne 13,00

Caisse nationale 17,00

Sté des Charbonnages . 800,00

1902.— 7 octobre .Les ouvriers mineurs du bassin de Fuveau (Gardanne, Valdonne, Trets) décident de se mettre en grève .

11 Novembre . Reprise du travail . 33 jours de chômage .

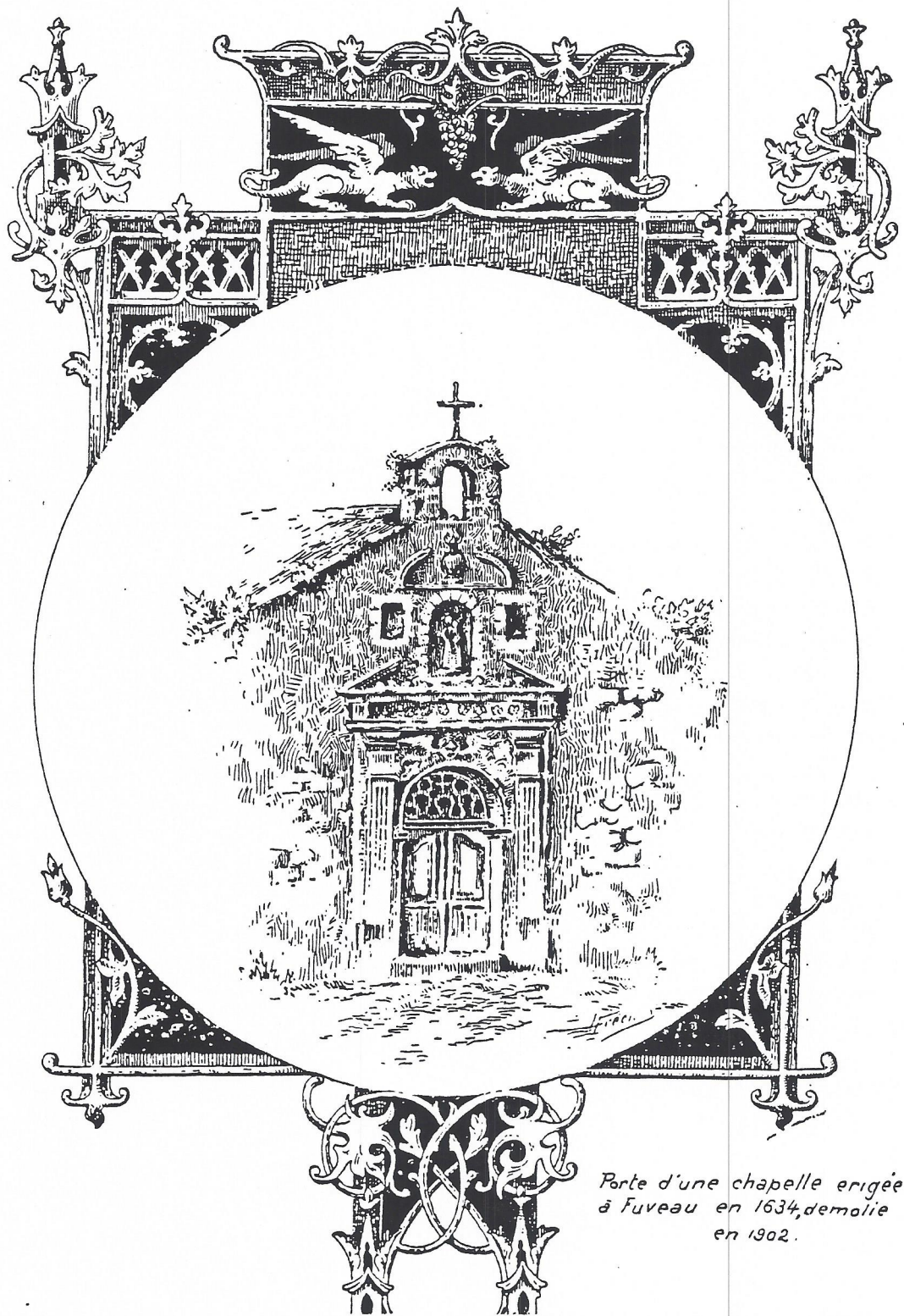
1902.— 1er novembre . Samedi dernier ont eu lieu les premiers essais d'éclairage électrique .de la Société provençale d'éclairage électrique .

1902.— 12 novembre .La musique du Cercle Catholique va à la messe à l'occasion de la fête de St-Charles, présence de M. Verminck. Le dîner de la Musique est offert par M. Verminck .

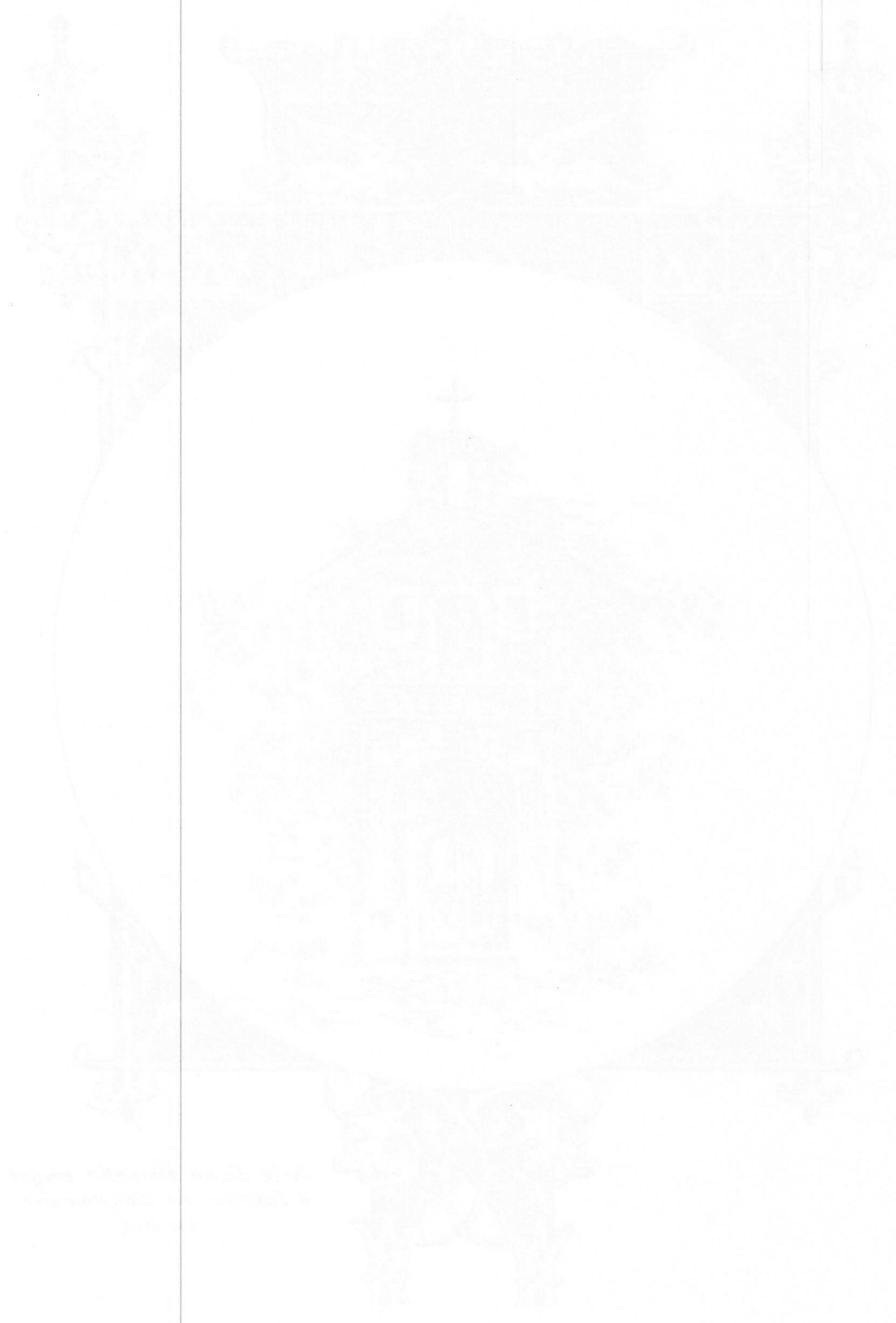
1902.— 24 décembre . Téléphone de Marseille au puits Castellane en passant par Cadolive.

1903.— 15 février : Accident mortel, mercredi dernier, dans les chantiers de la ligne de chemin de fer, un accident mortel s'est produit . Une pierre s'est détachée et a tué un jeune homme de 17 ans, d'origine espagnole. + .

1903.— 8 mars : Deux décorations . Notre Musique Philharmonique, écho en cela de toute notre population a fêté dimanche dernier de ses plus harmonieux accents deux de nos concitoyens, qui viennent de recevoir les palmes d'officier d'académie M. Eugène Long, Adjoint au Maire de Fuveau et Constant Chayne Directeur de la Musique Municipale.



*Porte d'une chapelle erigée
à Fuveau en 1634, démolie
en 1902.*



On sait que ces deux noms sont souvent réunis sur les titres des cantates par lesquelles ont été célébrées beaucoup de nos fêtes patriotiques. Cantates dont M. Long a écrit les paroles et M. Chayne composé la musique.

On a été heureux de voir associer ainsi dans les distinctions si méritées décernées par M. le Ministre de l'Instruction publique le poète de talent plusieurs fois lauréat des concours de poésies et le compositeur distingué de la Fuvelenquo et de tant d'autres chants entraînants.

1903.— 6 mai . Le Frère Rodrigue, ancien directeur de l'école libre des garçons est décédé à St-Paul les trois châteaux où il s'était retiré pendant sa maladie. Il est resté 21 ans à Fuveau

1903.— 1er juin . Départ des Frères Maristes .(Loi sur les congrégations).

Lundi dernier 1er juin, expirait le délai imparti aux frères maristes pour quitter l'école qu'ils dirigeaient depuis assez longtemps déjà avec autant de dévouement que de succès.

Les familles de la paroisse ont tenu à l'honneur de donner à ces bons religieux, au moment de leur départ, un certain et dernier témoignage de leur vive sympathie et de leur profonde reconnaissance. A 7 heures, une messe réunissait à l'église une foule de près de 400 personnes. A midi, une centaine d'hommes, dont quelques uns des jeunes, accompagnait les partants à la sainte-table, M. le Curé, qui déjà la veille s'était fait publiquement l'interprète auprès des Frères des sentiments de reconnaissance de la population, les a encore remerciés au nom des habitants mais aussi en son nom personnel et en celui de ses prédécesseurs, pour tout le bien qu'ils ont fait dans la paroisse. La foule s'est alors rendue dans la cour de l'école, c'est là qu'eut lieu la scène déchirante des adieux. Un ancien élève et un enfant de l'école ont lu chacun un compliment, qui disait la douleur mais aussi l'espérance de tous. Les larmes de la foule émue parlaient plus éloquemment que tous les discours. Les hommes même pleuraient et au-dessus de cette scène poignante semblait planée l'ombre attristée du regretté Frère Rodrigue, dont nous avons honoré la mort il y a quelques jours à peine. Dans ce douloureux moment son souvenir était sans le cœur de tous, et tous se disaient que l'exil aurait été trop dur pour lui et qu'il valait mieux qu'il ne fut plus là.

Cependant le moment du départ était arrivé, les Frères très émus ont serré toutes les mains.

Heureux dans leur douleur de cette imposante manifestation de sympathie, puis la foule s'est formée en cortège et les a accompagnés pendant une partie de la route, les plus vaillants sont allés jusqu'à la gare où la séparation définitive s'est faite dans un dernier serrement de main et des derniers cris " vive les Frères, vive la liberté".....

1903---12 juillet : Ecole libre. La semaine dernière notre école libre s'est rouverte sous la direction de M. Auberry, qui se consacra à l'enseignement de la jeunesse depuis de longues années. Une messe a été célébrée à l'église paroissiale à cette occasion. Tous les enfants de l'ancienne école des Frères, fermée il y a un mois se sont rendus ensuite au local de l'école.

Aucun n'a fait défection, nous les félicitons ainsi que leurs parents et nous souhaitons longue vie et beaucoup de succès à cette nouvelle école libre de Fuveau.

1903.---23 août : A propos de la retraite des mineurs. Le délai fixé pour les déclarations à faire, afin d'obtenir les majorations pour les anciens ouvriers mineurs est expiré depuis le 31 juillet.

Nous ne saurions trop louer et remercier nos représentants pour le témoignage de sympathie qu'ils nous ont donné en prélevant chaque année un million sur le budget dans le but d'élever les retraites à la somme de 360 fr. . C'est une faveur qui n'a été faite à aucune catégorie d'ouvriers. Mais qui profitera de ce million ?

Voici ce que nous lisons dans la loi de finance du 31 mars 1903 article 85. «La majoration ne pourra élever la pension majorée à plus du chiffre de 260 frs y compris tous les autres revenus tant de l'intéressé que de son conjoint..... en argent ou en nature ».

De sorte que celui qui par insouciance aura gaspillée son patrimoine dans les amusements et les plaisirs bénéficiera de cette majoration, tandis que celui qui aura été prévoyant et rangé qui par exemple se sera affilié à la Société de secours mutuel ou à une toute autre caisse de retraite au lieu de se divertir dans des lieux publics et aura préféré économiser dans le but de se constituer un petit chez soi ou d'agrandir le patrimoine que lui ont légué ses parents économes. Eh bien ! celui là verra ses revenus amputés de cette majoration.

C'est donc toujours la même histoire, toutes les faveurs pour les insouciant, les libertins. Rien pour les travailleurs économes et comme il se trouve qu'à Fuveau presque tous les anciens mineurs sont déjà affiliés à une caisse de retraite créée par M. Biver et qui verse 200 fr. à tous les ouvriers ayant fourni le nombre d'années de travail et atteint la limite d'âge. Il pourrait bien se faire qu'un nombre restreint d'ouvriers bénéficie de cette majoration, n'est-ce pas là une injustice sur laquelle on a pas assez attiré l'attention. ?

Mais je me trompe peut-être, il est possible en effet que nos représentants aient voulu nous donner là un aperçu de la manière dont se ferait le fameux partage inscrit dans leur programme et désiré par tant d'autres. Dans ce cas nous serons suffisamment édifiés.

Un ouvrier mineur.

1903.--- août : Départ des religieuses institutrices. Nos bonnes religieuses institutrices viennent de partir pour obéir à Combes, le renégat. Il semble que ce triste personnage aurait plus de dispositions pour être l'exécuteur des hautes œuvres que pour être ministre des cultes qu'il protège bien mal. Pour vous, pauvres victimes partez heureuses et fières, vous avez fait votre devoir et c'est pour Dieu que vous êtes persécutées. Nos vœux vous accompagnent, nous garderons à jamais le souvenir de vos vertus et nous ne cesserons de vous bénir pour le bien que vous avez fait à nos enfants.

Et maintenant, mères de famille, bon courage, sachez vous grouper contre l'esprit sectaire, qui vous opprime et empêche vos enfants d'aller à l'école sans Dieu. Déjà, peut être, on escompte votre trouble, on se réjouit de vous voir contraintes de céder. Il n'en sera pas ainsi ; car nous venons d'apprendre avec satisfaction qu'une école libre dirigée par une pieuse laïque va s'ouvrir sous les bienveillants hospices de personnes généreuses qui ne reculeront devant aucun sacrifice pour mener cette œuvre à bonne fin. On peut, dès maintenant faire inscrire les enfants pour la rentrée d'octobre.

1903.--- 22 septembre : Expulsion des religieuses de l'école libre des filles. +

1903.--- : Cabanons (vestiaires) à Castellane, pour les ouvriers mineurs .

1903.--- 9 novembre : Essais d'éclairage électrique et mise en marche.

1904.--- 18 août : La fête patronale de la Saint-Roch, sera célébrée cette année les 20, 21, 22 et 23 août avec un éclat particulier.

Le samedi 20, farandole, feux de joie.

Dimanche 21, Concours de romances, bal, le soir feux d'artifice,

Lundi 22, Course de chevaux, d'ânes, d'hommes, d'enfants, de vieillards. Jeu de la bague en boghei, bataille de confettis, bal, tir à la cible, jeu du Toupinet, jeu du clou, grande tombola.

Mardi 23, Concours de boule, mat de cocagne, prise de la Bastille à l'arme blanche, jeu de la presle, jeu de la marmite et concours de quadrette et bal. Service de voiture pour la gare à chaque train.

1905.--- 21 janvier : Fuveau. Retraite des mineurs. En 1903, le parlement voulant améliorer la retraite des ouvriers mineurs vota un crédit de un million de francs, il s'agissait notamment des ouvriers ayant atteint l'âge de 55 ans et 30 années de présence dans la mine. Malheureusement cette répartition ne s'est pas faite sans soulever de légitimes protestations.

En effet, certains retraités, très à leur aise et ayant accompli ces 30 ans de présence d'une façon intermittente, touchent des pensions de beaucoup supérieures à celles accordées à d'autres retraités ayant jusqu'à 50 ans de travail à la mine et cela sous prétexte qu'ils possèdent un méchant petit lopin de terre ou une bicoque qui leur sert d'abri . Nous soumettons le cas aux délégués mineurs choisis par la préfecture . Il leur appartient, de veiller scrupuleusement à cette répartition afin d'éviter les réclamations justifiées des ayant-droits. (L.P.M.)

1905.— 27 janvier : La nouvelle ligne de chemin de fer la Barque Fuveau à Aubagne est d'une grande commodité pour les pays qu'elle dessert, surtout pour nos intéressants mineurs à qui elle économise une grande fatigue en les transportant durant un trajet de 7 km. Ces travailleurs réclament à juste raison, un agrandissement de la station du puits Léonie, qui est trop petite par rapport au grand nombre d'ouvriers qu'elle abrite. En effet elle ne peut contenir qu'une cinquantaine d'hommes, alors qu'ils sont chaque jour plus de 300. Lorsqu'il pleut ou que le Mistral souffle , ces gens sont exposés à toutes les intempéries des saisons, ce qui n'est guère agréable après une si rude journée. La Compagnie du P.L.M. devrait remédier à tout cela et mettre en même temps des wagons spéciaux pour nos mineurs , car ces ouvriers salissent les compartiments ce qui ne plaît que tout juste aux voyageurs qui vont ou viennent sur la ligne. (L.P.M.)

1905.— 7 février : Une conférence a été donnée sur l'invitation du Syndicat de Fuveau aux membres de cette association par MM. Léon Eynard avocat à la Cour, et Charles Guillaumont, inspecteur des succursales de la Caisse d'épargne et de Saboulin avocat.

Le résultat de cette réunion a été satisfaisant, puisqu'il s'est traduit par la création d'une société d'assurance mutuelle contre l'incendie affiliée à la caisse de réassurance d'Avignon et par la création d'une nouvelle rurale sur le type de la loi de 1894. Enfin on a jeté les bases du syndicat des bouilleurs de cru en conformité des prescriptions de la loi de 1904. une nouvelle réunion aura lieu ultérieurement. (L.P.M.)

1905.— 10 février : Tous les membres de la 1603 me section des Prévoyants de l'Avenir sont informés que la réunion annuelle aura lieu le dimanche 26 février à 2h,30 de l'après-midi au café du cours. (L.P.M.)

1905.— 8 mars : Fuveau, on nous signale le danger qu'occasionne à chaque instant, les coups de mine de la nouvelle carrière de l'usine Rouquier. Bien souvent des passants ou des paysans ont failli être blessés par ces grosses chutes de pierres. M. Rouquier ferait bien à l'avenir de donner des ordres sérieux à ses ouvriers afin que ces derniers s'assurent avant de mettre le feu à la mine qu'il n'y ait aucun passant à moins d'une centaine de mètres de la carrière. (L.P.M.)

1905.— 27 avril : Terrible accident, un bébé de 18 mois a le crâne écrasé par un rouleau compacteur .+

1905.— 29 avril : Aujourd'hui, au théâtre du cercle Saint-Michel, conférence publique et gratuite , sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat , par M. Ch de Bonnacorse, avocat.(L P M)

1905.— 30 avril : Nous avons relaté hier, la terrible nouvelle dans laquelle un bébé de 18 mois a eu le crâne écrasé dans des circonstances pénibles . La responsabilité ne peut retomber ni sur le mécanicien ni sur le chef cantonnier. C'est plutôt sur la fatalité qu'il faut attribuer cette mauvaise rencontre.

Nous avons accompagné au cimetière ce petit être, hier soir à 3 heures

Un grand nombre de personnes était là pour marquer leur affection à la famille désolée.....(L P M).

1905.— 3 mai : Arrestation à main armée; mardi soir vers 5 heures, un négociant en fromage de notre commune M. Prieur revenait de faire une tournée en voiture chez des clients habituels de Gardanne, Meyreuil, et la Barque, lorsque à hauteur de la Braconnerie Saint-Pol

route nationale 96, qui est encaissée à cet endroit, il fut accosté par un individu masqué, muni d'un fusil, qui lui intima l'ordre de s'arrêter et de descendre de sa voiture. M. Prieur descendit de son fourgon et l'agresseur y grimpa, fouetta les chevaux et disparu au grand galop.

Plus mort que vif, M. Prieur s'en vint compter sa mésaventure à la brigade de gendarmerie de Fuveau. L'attelage fut retrouvé aux Quatre termes, les deux chevaux saints et saufs, la voiture saccagée renversée, éventrée, la sacoche contenant la recette de la journée environ 200 fr. disparue.

C'est la deuxième fois que M. Prieur est l'objet d'une agression à main armée, exactement au même endroit, cela prouve que le malfaiteur connaît bien les habitudes de M. Prieur et qu'il n'est pas loin de la localité de Fuveau. La gendarmerie mène l'enquête.

1905.—1er juillet : Noyade accidentelle d'un jeune homme nommé Coton 18 ans, travaillant comme boulanger chez M. Bonet, près du grand pont, qui traverse la grande route d'Aix .+.

1905.—20 juillet : Notre Musique" la société philharmonique" serait sur le point d'entrer dans une mauvaise voie ; le moment n'étant pas venu d'en dire plus long. Nous comptons sur les esprits soucieux de l'avenir de notre chère Philharmonique, pour défendre jusqu'au bout, sa cause, qui a assuré à notre musique 70 ans d'existence et d'union.

1905.— 6 août . La Musique de Fuveau : suppression de l'assistance à la messe les jours de Pâques, St-Roch, Ste-Cécile, Noël .

Vote, 54 votants, 29 contre la messe, 25 pour. Le Président Jules Dépousier, serrurier. Depuis 1835, on avait conservé cette bonne habitude.

1905.— 22 novembre : Fuveau, le cercle Philharmonique a fêté dimanche dernier la Sainte-Cécile, pour la 71^{me} fois. Le samedi soir, veille de la fête, on a bu le vin chaud après une brillante retraite aux flambeaux. Le lendemain à 11 heures une aubade où s'est fait applaudir M. Louis Bec premier piston, a été jouée devant M. H. Blanc doyen de la société; A midi un banquet de 80 couverts a été servi par M. Giraud Roman, le Vatel de l'endroit. M. Badot, vice-président, présidait cette fête et par un joli discours a souhaité la bienvenue à M. Martin Auguste, secrétaire aux "Enfants de Fuveau à Marseille" remplaçant M. Bourrelly président empêché. M. Martin a apporté le salut fraternel des Fuvelains Marseillais. (L.P.M.)

1906.— 2 janvier : Election du délégué mineur; Le citoyen Deleuil a été réélu délégué mineur par 107 voix contre 62 à Long, cela à la grande satisfaction des ouvriers de l'intérieur de la mine du puits Léonie Castellane, qui professent pour lui une grande sympathie et sont persuadés que la défense de leurs intérêts sera désormais dans de bonnes mains.

1906.— 3 février : A l'occasion du voyage ministériel à Fuveau le samedi 17 du courant, le groupe philanthropique " Les Enfants de Fuveau à Marseille " à l'honneur d'inviter tous ses membres à participer aux fêtes que se propose de donner la Municipalité. A cet effet un banquet aura lieu, il est fixé à 5 francs voyage compris. Les dames sont admises. On peut s'inscrire au siège de la Société 33 rue des Templiers, chez M. Martin Auguste 5 rue de la grande armée ou chez M. Mourroux Florent au 201 rue de Rome. (L.P.M.)

1906.— 4 février : Inauguration de la ligne de chemin de fer Fuveau Aubagne Il y a bientôt un an et demi que cette ligne fonctionne. On a jugé utile de l'inaugurer, qu'est-ce cela veut dire ? A quoi cela servira-t-il ? Je n'en sais rien, ou plutôt je le devine. C'est nous pauvres mineurs, pauvres paysans qui paierons les frais. Comme le dit la chanson :

" Pour qu'ils puissent rigoler
C'est nous qu'ils font casquer"

1906.— 11 février : Au secours ! la République est en danger.

Le citoyen A. C.... adresse un pressant appel à tous ceux qui veulent prouver aux exploiters de l'humanité que le triomphe de la science et de la raison n'est pas un vain mot . Il parait que la République est dans un danger extrême . Ces coquins de cléricaux vont la croquer un de ces quatre matin. Alors il importe de la sauver ! Qu'un grand nombre de citoyens prennent l'héroïque résolution de se faire enterrer comme des chiens et alors la réaction sera définitivement écrasée, l'obscurantisme aura rendu le dernier soupir....

1906.— 17 février : Visite de M.Clémentel, ministre des colonies

Samedi à l'heure où les cloches annoncèrent la fête du lendemain M. Clémentel, ministre des colonies arrivait en gare de Fuveau.

A sa descente du train il reçoit les voeux de bienvenue de M. le Maire entouré de son conseil municipal et le cortège, musique en tête se rend à la mairie Tous les cercles, avec leurs drapeaux sont représentés. La Municipalité respectueuse de la liberté des opinions de chacun et tenant à faire de cette journée la fête des travailleurs, avait eu la délicate attention de donner au cercle catholique, sa place au soleil.

Sur tout le parcours de nombreux drapeaux et plusieurs arcs de triomphes sont disposés avec un réel talent et produisent un superbe effet. A signaler l'arc de triomphe du syndicat des mineurs, avec cette inscription donnant à Fuveau un petit air de colonie." Les travailleurs du pays noir ".

Il n'est pas jusqu'à la baraque foraine, installée à proximité de la gare et où étaient exhibés certains animaux phénomènes de "la Plata" , qui n'ait contribué a faire entrer notre localité dans le fief de M. Clémentel. La population massée sur le boulevard Loubet, fait au représentant du gouvernement un accueil sinon enthousiaste, du moins respectueux et sympathique.

Enfin c'est l'heure du banquet et par conséquentdes discours M. le Préfet, puis M. Suzanne Maire de Fuveau, après quelques mots aimables à l'adresse du Ministre et de tous les membres des corps élus présents, exprima son désir de voir résolue la question des retraites ouvrières ce qui assurera à l'ouvrier son pain du lendemain, en dépit de la vieillesse et de la maladie.

M. Clémentel remercie M. le Maire de l'accueil qu'il a reçu et salue M. Loubet sur le point de terminer sa carrière politique et M. Fallière le président de demain. Enfin il dit combien il se trouve heureux d'être en ce moment au milieu des ouvriers et il assure la population de toute sa bienveillance et de sa sollicitude. (L.P.M.)

1906.—17 février : L'inventaire des biens de l'Eglise qui devait être fait ce jour, est remis à la semaine prochaine.

1906.—24 février : Ce samedi a eu lieu l'inventaire des biens de la Paroisse. Tout s'est passé pour le mieux, il n'y a eu aucun accident à signaler. +

1906.—19 mars . Percement de la galerie de la mer, effectué le 19 Mars 1906 entre le puits Castellane et Léonie et Marseille-la Madrague Longueur 22 kilomètres .

1906.—29 avril : Les Enfants de Fuveau à Marseille, ont offert un magnifique buste en bronze à M. Verminck à l'occasion de ses 80 ans. +

1906.— 8 juillet : M. Suzanne Maire de Fuveau, appelé à de hautes fonctions en Egypte , est remplacé par le 1er adjoint M. Barthélémy. +

1906.— 8 juillet : A Fuveau jeudi soir - jour de la Saint-Pierre. Le jeune Valère Bianqui s'amusait ainsi que beaucoup d'autres jeunes , à lancer des serpenteaux. Malheureusement il avait eu l'imprudence de tenir la provision de cet explosif dans son sein. A un moment donné il reçut un serpenteau lancé par quelqu'un d'autre qui mit le feu à son vêtement ainsi qu'aux serpenteaux qu'il avait sur lui les faisant exploser . il a eu une brûlure légère au coude . Mais par contre il a eu les mains grièvement brûlées qui seront longues à guérir.

1906.— 17 juillet : Fuveau. Dimanche la Saint Eloi a été fêté avec un éclat inaccoutumé. La veille, à la tombée de la nuit après avoir fait la tournée des fermes environnantes pour leur distribuer des torques. Ensorcelés par le chant monotone des cigales, fifres et tambourins ont continué la sérénade dans le village en jouant devant toutes les personnes de métier.

Le lendemain de bon matin faisant entendre les mêmes instruments dans toutes les rues - vers 9 heures deux magnifiques chevaux richement harnachés et coiffés de la botte du Saint Lou Gaillardet suivaient les tambourins. Un des cavaliers tenait l'étendard où était représenté l'orfèvre du Roi Dagobert, patron des maréchaux ferrants et des charretiers de notre pays.

Après quelques tours de village, 10, 20 puis 30 chevaux et mulets se joignaient aux deux premiers et suivaient le cortège en cadencant leurs pas au son des tambourins

A 11 heures a eu lieu la vente du gaïardet*, qui s'est montée à 120 francs, puis sur la place de l'église, le Curé de la paroisse a béni tous les animaux, qui se sont rendus immédiatement au quartier du Rieret pour les courses.

Les gagnants ont remporté de magnifiques brides. L'après-midi un bal des plus animé avait lieu sur le cours Clémentel, et a continué après dîner, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

En somme une fête très réussie, où chacun s'en est donné à coeur joie.

1906.— 18 juillet : A 11 heures du matin, un incendie, s'est déclaré dans une colline du quartier du Petit Jas. En entendant sonné le tocsin, un grand nombre de gens se sont portés sur les lieux ainsi que les gendarmes Bonavaux et Souquet que Coulant le garde-champêtre et Moustier le garde de ville.

A un moment donné on craignait bien pour les meules de gerbes qui étaient à peu de distance, mais on a pu éteindre le feu à temps. M. le Maire était sur les lieux.

1906.— 15 août : Après les vêpres, la procession, qui allait de l'église à la chapelle Saint-Roch n'a pas eu lieu cette année encore.

1906.— 30 août : Mardi, six ouvriers de la mine du puits Castellane, avaient presque terminé leur journée, quand après avoir mis le feu à une mine, sont allés, comme ils le faisaient d'habitude se placer à une distance assez éloignée, se croyant en toute sécurité, mais le hasard en voulu autrement et un bloc de pierre est venu atteindre le dénommé Salvat Marius 50 ans le blessant aux deux jambes et au dos. Bien que les blessures soient très graves, sauf complication, ses jours ne paraissent pas en danger.

1906.— 4 septembre : Dimanche a eu lieu, l'inauguration du nouveau local du Syndicat Agricole, dû à la générosité de deux de ses membres MM. Blanc Barthélémy et Barthélémy Célestin, docteur en médecine. En remerciement, tous deux ont été nommés à l'unanimité de tous les membres "Membres d'honneur".

La veille à 4 heures, la bénédiction du local fut donnée par M. l'Abbé Moisan, Curé de la Paroisse.

Le lendemain à midi, un banquet réunissait, dans la salle du 2^{me} étage, merveilleusement décorée pour la circonstance, une quarantaine de convives parmi lesquels MM. de Villeneuve, Président de l'union des Syndicats Agricoles des Alpes et de Provence, Julien Vice-Président, Aymard Secrétaire général, Baret, Conseiller général, Barthélémy, Maire de Fuveau, Morin Président du Syndicat de Fuveau, qui tous ont exprimé leur joie et leur bonheur du travail déjà accompli par le Syndicat. Ce n'est que par le nombre qu'on peut faire face aux difficultés. +

1906.—31 octobre . Le syndicat des ouvriers mineurs adresse une lettre de félicitations à M. Domage Directeur des Charbonnages des Bouches du Rhône, à l'occasion de sa décoration de chevalier de la légion d'honneur. M. Domage fait don de 500 fr.. à la Caisse de Secours.

1906.—17 décembre : Il manque une poire ! Nous ne voulons pas nous moquer ici de la poire des commissaires et des gardes champêtres, qui par devoir de conscience ont été obligés

d'assister ces jours derniers, à la messe pour dresser procès verbaux au nom d'une loi inconnue

Il s'agit tout simplement d'une poire électrique qui manque à quelques mètres de la gare et qu'on a jamais mis en place. Les abords de notre gare si coquette maintenant avec sa nouvelle salle pour les mineurs et son béton fraîchement goudronné y gagnerait avec un peu de lumière en plus.

Le soir le bas du boulevard Loubet ne semble plus se souvenir qu'il y a un an à peine il avait l'honneur de recevoir la visite d'un ministre.

1907.—13 janvier : M. Marius Suzanne, ancien Maire de Fuveau, juge au tribunal mixte international d'Alexandrie, Egypte, a été nommé chevalier de la légion d'honneur .

1907.—13 janvier : Mort d'un assassin , Bertrand que le tribunal avait acquitté tout dernièrement en considération de son grand âge et de ses infirmités n'a pas joui longtemps de sa mise en liberté . Arrivé à Fuveau depuis une semaine, il a été trouvé mort jeudi matin, dans une remise abandonnée. Le tribunal ne lui ayant rendu pas rendu l'honneur en même temps que la liberté. Il se trouvait plus ou moins délaissé. L'assassinat de sa concubine Henriette Moutet ne lui a pas porté bonheur.

1907.—13 janvier : Terrible explosion à la mine de Gardanne; 11 blessés dont un décédera. Mercredi matin vers 11h, 45 on tirait des coups de mine dans les chantiers d'abattage, Les compagnies 66 et 69 y étaient occupées . Sur six mines chargées à la grisoutine, 5 coups partirent sans que rien d'anormal se produise, mais le 6 me coup rencontra une poche de grisou et éclata avec un tel fracas qu'il éteignit toutes les lampes et remplit toutes les galeries d'une épaisse fumée. Cette fumée devait un moment plus tard rendre presque impossible le sauvetage immédiat . MM. Moustier et Mathieu les maîtres mineurs, prévenus aussitôt organisèrent les secours nécessaires avant l'arrivée de M. Cabani, l'ingénieur, et de MM. les docteurs Duchâteau, Blanc et Foata.

Les victimes au nombre de 11 furent transportées aux recettes et de là remontées au jour par la petite cage et transportées dans le bureau, transformé en infirmerie. Là les soins les plus dévoués leur furent appliqués

1907.—21 janvier : on nous écrit d'Aix le 21 janvier. Ce matin à 7 heures M. le Commissaire Central Puissant, en vertu des ordres qu'il avait reçus la veille, s'est présenté au collège catholique sis boulevard Carnot, pour mettre en demeure le personnel enseignant et les élèves de cet établissement d'avoir à évacuer le local qu'ils occupaient depuis 31 ans.

M. l'Abbé Philipp, le Directeur, fit observer au représentant de l'autorité que l'établissement dont on voulait l'expulser, avait été loué par lui à la "mense épiscopale" en vertu d'un bail régulier dûment enregistré, dont l'original se trouvait entre les mains du séquestre . Ce bail ne pouvant être révoqué par une simple mesure de police , on était en droit de penser que l'autorité ne recourrait pas à un acte de force pour expulser les occupants de l'immeuble loué. Il n'en fut rien et M. l'Abbé Philipp reçu l'injonction d'expulser lui même ses propres élèves., ce à quoi il se refusa catégoriquement.

Les issues du collège furent immédiatement cernées par deux compagnies du 55 me d'infanterie sous les ordres d'un chef de bataillon et par une demie douzaine de brigades de gendarmerie. Les enfants qui à la vue des gendarmes, s'étaient réfugiés dans la chapelle en furent expulsés et on les somma de déguerpir au plutôt avec leurs hardes et leurs bouquins.

Pendant ce temps l'accès au collège était rigoureusement interdit; les fournisseurs durent retourner, avec leurs marchandises. Le médecin de l'établissement, l'honorable Docteur Latil, qui venait prodiguer ses soins à un professeur et deux élèves malades se vit impitoyablement refuser l'entrée de l'institution. Mais ce déploiement inusité de force policière et militaire ne

fut pas sans provoquer devant le collège un rassemblement considérable de curieux. On commentait diversement dans les groupes les mesures prises par le pouvoir central. Les esprits s'échauffaient, des rixes ne tardèrent pas à se produire accompagnées de regrettables violences.

Dés 9 heures, on voit apparaître, sur le perron du collège un premier groupe d'élèves. Chacun d'eux est porteur d'une caisse et d'un paquet de bouquins. Certains portent même leur matelas sur le dos. La foule leur fait un accueil sympathique et les pauvres petits encore tout ébahis fendent un à un les rangs des soldats pour se rendre dans la ville chez des personnes amies.

Ce lamentable défilé se continue pendant plusieurs heures, au milieu des manifestations au sens divers. On acclame M. l'Abbé Mouchet supérieur, qui se montre un moment à la porte... une manifestation inverse se produit lorsqu'à son tour M. le Commissaire central se montre sur le seuil. On entend dans une effroyable cacophonie les cris "vive la liberté, vive la paix, à bas la calotte, mort aux curés". A plusieurs reprises la gendarmerie est obligée d'intervenir pour rétablir l'ordre. Vers midi plusieurs camions arrivent pour charger les bagages des professeurs et des élèves. Un groupe d'une quarantaine d'élèves sous la direction de plusieurs professeurs se rend à la gare pour prendre le train de midi 20, sur leur parcours les cris liberté, liberté les accompagnent. Le siège se continue toute l'après midi, le boulevard Carneau est interdit de circulation et ce n'est que vers 3h,30 que le dernier groupe de professeurs et d'élèves quitte le collège.

Les manifestants stationnés devant l'établissement leur font escorte. Les expulsés crient "Liberté, Liberté!" et les contre-manifestants "à bas la calotte!". Le cortège se rend à la gare mais arrivé Cours Mirabeau, où une contre-manifestation violente se produit, des vociférations et des cris, les manifestants passent rapidement aux coups, des cannes se mettent de la partie et une bagarre éclate. Quelques citoyens paisibles interviennent aussitôt et grâce à leur attitude conciliante la mêlée prend fin. Entre temps M. Gérin Long, président du tribunal civil était saisi de l'incident. Maître Drugon l'éminent avocat du barreau d'Aix assistait M. le Supérieur Mouchet. L'honorable défenseur soutenait que la mesure d'expulsion était illégale n'étant basée sur aucune décision judiciaire. M. le Procureur de la République prétendait au contraire que l'expulsion était légale telle quelle résultait d'un ordre administratif. Mais l'honorable Chef du parquet n'ayant pu à l'appui de sa thèse produire aucun document écrit Maître Drugeon a demandé acte de ce fait. M. le Président Gérin Long a remis à mercredi le prononcé de sa sentence et a autorisé temporairement M. le Supérieur Mouchet à demeurer au collège dont il avait été expulsé quelques heures auparavant.

On nous assure que les familles n'avaient pas été avisées de l'expulsion. Pour les élèves externes, la chose n'avait pas grande importance, mais il n'en était pas de même pour les élèves pensionnaires au nombre de près de cent cinquante, les enfants ont été jetés nous dit-on sur le pavé sans que leur famille n'ait été prévenue. Si la chose est exacte, ce que nous voulons encore douter, on serait en droit de se demander, on serait encore en droit de clamer l'inhumanité d'une telle mesure qui atteint surtout des enfants, êtres sans défense qu'il serait bon de ne pas mêler aux luttes de partis. +

1907.— 17 mars : Notre éminent compatriote "lou felibre" Eugène Long, notre Mistral, vient de publier un gracieux recueil "Lei fuvelenco" de pièces provençales. C'est un bouquet comme le dit l'auteur dans son avant-propos, des fleurs les plus parfumés "Floureto galejado Roumovagi".

1907.— 15 mai : Transhumance. C'est surtout vers les départements des Basses et des Hautes-Alpes, de la Drome et de l'Isère que les troupeaux de moutons de la Crau et de Camargue partent pour passer l'été.

Là les troupeaux vivent constamment dehors, se nourrissent exclusivement d'herbe vive et nutritive des pâturages. Le soir on les parque dans des clos et on leur distribue une ration de sel.

Le retour en Provence s'effectue vers la mi-octobre ou la Toussaint. Les carraires rapportaient aux communes traversées un droit de 10 deniers par trente bêtes passant sur leur territoire.

Les carraires étaient des chemins suivis par les troupeaux, traversant des propriétés où il est défendu aux bergers d'arrêter leurs bêtes. La halte des troupeaux se faisait aux relargues espaces plus larges de 50 à 60 mètres. Tout cela a été bien des fois modifié, mais la transhumance ne s'en fait pas moins et si aujourd'hui bien des moutons prennent le chemin de fer d'autres continuent à faire la route à pied.

Ce changement de pays est d'ailleurs une nécessité, car en Camargue et en Crau les pâturages sont arides pendant l'été et la chaleur y est accablante. Les eaux d'alimentation sont plus rares et quelques fois mauvaises et les animaux sont la proie de toutes sortes d'insectes. En montagne ces inconvénients disparaissent et c'est pourquoi les troupeaux s'y rendent dès la fin mai, vers l'Ascension, au moment où se forme l'épis de blé. *Quand lou blad nouso*. On voit alors sur les routes ces immenses théories de bêtes à laine que suivent les colonnes de poussière blanche - c'est l'escabot - en tête duquel s'avancent en pointe d'avant garde les ânes dont le dos robuste se plie sous le poids des ustensiles, des victuailles, des bagages des bergers. Après eux viennent les *menos*, boucs noirs hauts en cornes, *capitani de la bregado et li vano revertgado*, chèvres demi-sauvages, vieux moutons au dos ornés de touffes de laine, *les floucars*, tous portent des sonnailles qui tintent joyeusement, derrière eux suit le troupeaux, les plus faibles devant - agneaux et brebis pleine ils marchent dans un nuage de poussière *uno pouisso nivolouso*, dans un bruit de piétinement et de bêlements. Tout autour, courent affairés les chiens dont les aboiements maintiennent la troupe moutonnaire sur de droit chemin puis les bergers dont les cris dominant l'immense brouhaha.

C'est un spectacle unique que la vue de cette armée en marche, de l'immense *escabot* à travers la Crau rouge, ou sur la route blanche que bordent ça et là des cyprès poudreux sous le ciel irradié d'un flamboiement de soleil.

Maintenant la plupart des troupeaux fait le voyage par le chemin de fer, méthode qui est encore discutée, plus rapide, plus onéreuse. On a craint que le changement relativement rapide de température pourrait occasionner des maladies.

Le voyage par étapes est-il moins coûteux ? moins fatiguant pour les animaux, compte tenu de la difficulté inhérente à la nourriture pendant la route ?

Tout bien considéré, la Compagnie P.L.M. a donné aux éleveurs de grandes facilités en leur accordant des tarifs très réduits, environ 50% sur la petite vitesse, il a donc été expédié des environs d'Arles cette année, du 20 mai au 15 juillet, 1900 wagons, se décomposant ainsi :

1160 pour la gare d'Arles, 260 pour celle de Miramas, 282 depuis Lamanon, 198 de Saint-Martin de Crau, et si on met en moyenne 90 bêtes par wagon, un chiffre de 171.000 moutons voyageurs ont été expédiés cette année vers la montagne par l'intermédiaire du chemin de fer.

Il n'y a rien à faire devant le progrès et sur les routes de la Crau, veuves aujourd'hui des grands *escabots*, les seuls nuages de poussières sont ceux que soulèvent les automobiles+

1907.--- 4 juin : Notre vieux cercle philharmonique sous la présidence de M. Dépousier se rendait en nombre (70 exécutants) dans la gentille petite ville d'Auriol. Nombreux furent les membres honoraires qui les accompagnèrent portant crânement l'insigne lyrique à leur boutonnière, parmi ceux là nous n'oublions pas les dames. Donc à 7 heures du matin l'omnibus de M. Long partait de Fuveau, à Aubagne à 9,h 30, non sans avoir salué la Bouilladisse et la Destrouse d'un pas redoublé entraînant. En arrivant à Auriol ils ont joué la Marseillaise devant la Mairie.

Le repas a eu lieu à l'hôtel du dauphin, où on a applaudi un excellent dix cours de M. Caillol adjoint à l'issu du repas, une palme magnifique a été offerte à la philharmonique par M. Teissere, fleuriste à Auriol. Cette palme était portée par Mademoiselle Léontine Teissere, elle portait l'inscription « *Honneur à la Musique de Fuveau* ».

Le café était offert par M. Etienne, cafetier à Auriol A 5 h 1/2 le concert terminait aux applaudissement de la population, immédiatement après bal improvisé.

La Musique de Fuveau s'en est retournée enchantée de l'accueil sympathique de la population auriolaise .+

1907.— 18 juin . Concert sur le cours. Sous l'habile direction du maestro Chevalier, notre société philharmonique nous a gratifié d'un magnifique concert sous les platanes du cours à l'abondante frondaison; des vifs applaudissements ont couronné ce charmant concert.

Les morceaux qui étaient au programme : La Farandole, La Saint Hubert, Danse chinoise, Le prés aux clercs, Hilda polka pour piston . +

1907.— 24 juin . L'énergie électrique du Littoral Méditerranéen commence à fonctionner.

1907.— 13 juillet . Dans la nuit du 13 au 14 Juillet, la Société des Charbonnages des Bouches du Rhône, a procédé à l'ouverture du barrage du puits Castellane Grande Mine a 600 mètres côte : 170,80 qui depuis 1880 maintenait les eaux qui à cette époque envahirent les chantiers du puits Lhuillier N° 10. Une brèche a été pratiquée au moyen de la dynamite livrant passage à une quantité d'eau évaluer momentanément à 9000 litres à la minute . L'eau est arrivée à Marseille à la Madrague le 14 Juillet Dimanche à 2 heures du soir . Côte de l'eau dans le puits N° 10 .217,00 mètres .

1907.— 23 juillet : La Saint-Eloi à Fuveau. C'est avec le plus grand enthousiasme, que se sont déroulées dimanche, les fêtes de la Saint-Eloi. Dès l'aube fifres et tambours faisaient entendre les marches d'antan à travers les rues du village. Recrutant ainsi chevaux ânes et mulets pêle-mêle qui se joignaient aux premiers, richement harnachés de la bride de Saint-Eloi "Lou Gaïardet". Après plusieurs tours dans le village, la bénédiction des animaux eut lieu sur la place Charles Verminck, par M. Moisan, curé de Fuveau.

Immédiatement après le cortège s'est rendu au champ de course où les premiers arrivés ont remportés de magnifiques prix. La fête s'est prolongée l'après-midi par un grand bal où les couples compacts s'en sont donnés à coeur joie sous les fraîches frondaisons de nos platanes altiers

Le soir le même entrain régnait et ce n'est pas sans regret qu'on s'est retiré à une heure très avancée de la nuit .

1907.— 1er septembre : Accident à la mine, l'ouvrier mineur Ferdinand Sénes travaillant à la mine Félicie a eu une jambe brisée par la chute d'un bloc de charbon, qui s'est détaché du haut de la mine. Nous souhaitons à l'infortuné ouvrier une prompte guérison .+

1907.— 22 septembre : Lettre au correspondant du " Petit Provençal "

Monsieur, vous avez usé de votre droit en répondant à notre dernier article, mais il vous a échappé plusieurs inexactitudes que je tiens à relever.

Premièrement, vous dites que la "Croix de Provence" s'occupe moins des intérêts de Fuveau que des questions politiques ! Pardon, la Croix de Provence s'occupe des questions politiques, religieuses et sociales, autant que ça lui plaît et nul ne peut lui contester ce droit mais elle a toujours défendu les intérêts de Fuveau. La preuve, c'est qu'un très grand nombre de progrès dont nous bénéficions avaient été chaudement réclamés par ce journal. Par exemple le train des mineurs, la caisse du crédit agricole et la caisse d'assurances agricoles..... Il y a longtemps aussi qu'elle demande le canal pour l'arrosage des cantons de Trets et de Gardanne

Seconde inexactitude, Nous n'avons pas parlé du béret des abbas, pour ma part je les ai trouvés très jolis et j'ai constaté qu'ils ressemblaient beaucoup aux bérets rouges du petit cercle Saint Louis.

Troisièmement, les cléricaux n'ont eu nullement l'intention de diminuer l'éclat des fêtes. Ils y ont pris part comme tout le monde et ils n'ont pas dépensé un sou de moins que les autres années.

Enfin j'ai lu cette phrase qui m'a littéralement stupéfait «...Les ennemis de la République ont perdus une belle occasion de se taire . Le bon Lafontaine aurait dit " On ne s'attendait guère à voir la République dans cette affaire ».

Enfin Cher Monsieur, je crois que vous faites comme Tartarin, qui voyait des brigands partout . Où voyez vous à Fuveau des ennemis de la République ? Ils sont morts depuis pas mal de temps.

Pour ma part j'en suis un partisan ardent et convaincu de la République et si vous me garantissez l'hospitalité du " Petit Provençal " je vous promet d'y publier mes raisons et vous verrez qu'elles sont très sérieuses .+

1907.— 26 septembre : Du 1er Janvier au 26 Septembre , pluie 229,4 mm. Démontage des pompes de Castellane et Léonie .

1907.— 31 octobre . Pluie . Durant le mois d'Octobre, il est tombé 283,9 mm.

1907.— 8 novembre . Pluie torrentielle .

1907.— 14 novembre. Barthélémy Faustin, (Zo) décédé le 14 Novembre.

1907.— 27 décembre . Tué en montant dans l'omnibus. Mardi soir, vers 6 heures, le nommé Royère Pierre, cocher d'omnibus à Roquevaire, âgé de 37 ans se rendait chez sa mère qui habite au quartier du Canet, pour y passer les fêtes. Arrivé aux quatre chemins, il est entré au bar Moustier avec le cocher de l'omnibus et sitôt après l'omnibus se remet en route. Royère voulut monter sur le devant du véhicule, mais vu l'obscurité qui régnait il manque le marchepied et donne la tête sur les roues qui passèrent dessus. Aussitôt le conducteur arrêta son attelage et se porta au secours de la victime. Hélas... la mort avait été instantanée+

1908.— 20 mai . Dans la nuit du 20 au 21 Mai, incendie considérable de la baraque de chargement du puits Castellane ainsi que des lavoirs de l'usine à briquettes plus 18 wagons du P.L.M. la plus part chargés de charbon qui ont été la proie des flammes .

1908.— 23 juin . De temps immémoriaux la veille de la St-Jean Baptiste, les tambours (bacchias) avec fifres allaient jouer la sérénade à la statue de St-Jean exposée à la vénération des fidèles dans l'église de Fuveau et faisaient ensuite le tour du village à la satisfaction du public. Cette année 1908 cet usage est supprimé . Avant 1880 alors qu'on faisait encore des processions les tambours et fifres ouvraient la marche de la procession de la St-Jean .

1908.— 1er novembre : Obsèques de Victor Leydet.

Victor Leydet, né à Aix le 3 juillet 1845 , sénateur des Bouches du Rhône, doyen des négociants d'Aix, a lutté depuis 1865, sous l'Empire pour la candidature de Jules Fabre en 1869 , et contre le plébiscite en 1870. Membre de la commission municipale du 4 septembre, un des fondateurs du National d'Aix en 1871, a écrit de nombreux articles dans plusieurs journaux républicains, conseiller d'arrondissement du canton Sud de 1874 à 1880, premier adjoint au maire de 1875 à 1881, conseiller général du canton de Peyrol en 1821 contre M. Bournat chef du comité impérialiste, président du conseil général en 1886 et ancien député.

Juge au tribunal de commerce de 1881 et 1882, député en 1881, en remplacement de Lockroy et toujours réélu en 1885, scrutin de liste en 1889, retour au scrutin d'arrondissement en 1893, sans concurrent, , Sénateur en 1897 en remplacement de Challenel Lacour, 4 fois de la

commission du budget et rapporteur du commerce et de l'industrie. Commissaire de la marine, des chemins de fer, du canal du Rhône et des douanes. A fait adopter sur son rapport des primes à l'agriculture et à la sériciculture, a rapporté le traité de commerce Franco-Grec, a fait adopter des paiements de retraite des vieux travailleurs.

A fait adopter les lignes de chemin de fer de la Calade à Toulon, de Valdonne à Fuveau, . A prononcé plusieurs discours à la Chambre et au Sénat sur l'Etang de Berre, a obtenu pour la ville d'Aix la création d'une fabrique d'allumettes, et d'un tribunal des prud'hommes, l'admission temporaire pour le commerce des amandes, d'un marché le plus important de la région.

Auteur de plusieurs propositions de loi, notamment sur les circonstances atténuantes dans le code militaire, sur l'élection des présidents des commissions départementales,, a interpellé le ministère Ribot sur la situation politique et a posé les principales lignes du programme radical socialiste.

Membre du comité consultatif du chemin de fer, du conseil de l'aménagement technique, du conseil supérieur des caisses d'épargne, élu par le Sénat de la commission des crédits des associations ouvrières de production, , du conseil d'administration de l'institut national des sourds muets, secrétaire national du Sénatetc. (Dict. Annuaire Album 1901 des B.d.R)

1909.—18 juin : à 9,1/4 h du soir tremblement de terre dans les Bouches du Rhône, villages les plus éprouvés ,St-Cannat, Lambesc, Salon , Rognes, une dizaine de communes ont été éprouvées par les secousses. On compte une cinquantaine de morts et de nombreux blessés .+

1909.— 15 Août : Avis, L'exercice de la profession de sage-femme est devenu vacant par suite du départ de Mademoiselle Imbert . +

Mademoiselle Isnard a pris possession de ce poste le 26 octobre .+

1909.— 2 septembre : Conférence publique et contradiction dans notre théâtre, par M.Jemahlong du Sillon de Paris. Le sujet traité "Qui fera la Démocratie ?" M.Cartier socialiste, lui a fait la contradiction avec courtoisie.

Les deux orateurs ont été chaleureusement applaudis par un auditoire attentif de 200 personnes .+

1909.—26 octobre : Malfaiteurs, l'avant dernière nuit, des malfaiteurs ont tenté de pénétrer dans l'appartement de M. Moustier, marchand de vin aux quatre chemins. Mais soit qu'ils aient été dérangés, ou soit qu'ils n'aient pas été assez bien outillés, ils n'ont pu y parvenir. La gendarmerie a dressé procès verbal de cette effraction. +

1909.—15 décembre : Les anciens conscrits de la classe 1879, sont priés de se faire inscrire chez M.Blanc Daniel, dit Cabanon, pour un banquet qui se donnera le 1er janvier 1910, afin d'y célébrer leur 30° anniversaire. +

1910.—14 mars . Mort de Henriette Michel 22 ans, fille de Gabriel et de Victorine Moustier

1910.—24 avril . Mission du 3 au 24 Avril 1910, donnée par les Pères Vetzal et Petit Rédemptoristes

1910.—10 juin . Fernand Michel sérieusement malade, atteint de méningite .

1910.—11 juin . Samedi Rose , la femme d'Alphonse accouche de 2 filles, Joséphine Marie Céleste, et Jeanne d'Arc Marie Antoinette Michel .

1910.—13 juin . Lundi, baptême des deux filles d'Alphonse .L'ainée Joséphine Marie Céleste La cadette Jeanne d'Arc Marie Madeleine Antoinette . Le parrain de Josephine est l'abbé Jean Michel et la marraine Josephine Michel .

Le parrain de Jeanne d'Arc est Richard Michel le grand père, la marraine Rosine la grand-mère .